

Délégation
de signature pour les actes relevant des attributions
de la personne responsable des marchés (DU)

DEC110757DR03 [FR 3409]

Délégation de signature pour les actes relevant des attributions de la personne responsable des marchés

Le directeur d'unité

Vu l'ordonnance n° 2005-649 du 6 juin 2005 modifiée relative aux marchés passés par certaines personnes publiques ou privées non soumises au code des marchés publics ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu la décision n° 100014DAJ du 21 janvier 2010 portant détermination des niveaux d'évaluation des besoins et désignation des personnes responsables des marchés au CNRS¹ ;

Vu la décision n° DEC11A006DSI du 04 janvier 2011 portant création de l'unité FR 3409, intitulée « Fédération de recherche de mathématiques d'Evry Val d'Essonne », dont le directeur est M. Christophe AMBROISE ;

Décide

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Pierre-Gilles LEMARIE-RIEUSSET, PR à l'université d'Evry Val d'Essonne, à l'effet de signer au nom du directeur d'unité tous les actes et décisions relevant de ses attributions de personne responsable des marchés en application de l'article 2.1 de la décision n° 100014DAJ susvisée.

Article 2

Cette délégation de signature prend fin automatiquement en cas de changement de directeur (délégant) ainsi qu'en cas de changement du ou des délégataires ou du non-renouvellement de l'unité.

¹ Pour mémoire le directeur d'unité est personne responsable des marchés à hauteur de 125 000€ HT au 01/01/2010

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Evry, le 03 janvier 2011

Le directeur d'unité